

Ils relèvent les défis !

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Outre-mer et Objectifs de Développement Durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.

L'initiative Kiwa pour soutenir les Solutions fondées sur la Nature dans le Pacifique

par Caroline Edant, cheffe de projet Biodiversité (AFD) et Mahé Charles, coordinateur technique du Secrétariat de l'initiative Kiwa

[Caroline Edant]

L'Océanie est un vaste continent qui comporte 16 pays et plusieurs territoires, dont trois territoires français : Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Le continent héberge six des 36 points chauds de la biodiversité, c'est-à-dire des zones terrestres, marines, qui présentent une biodiversité unique mais qui sont menacées par, notamment, les activités humaines. Or, les communautés océaniques, les économies du Pacifique, dépendent fortement de la bonne santé des écosystèmes marins, terrestres, côtiers.

1. Contexte et problématique

Cette biodiversité en Océanie subit de multiples pressions. Des pressions humaines liées à l'activité minière, à l'exploitation des ressources naturelles. Mais ces pressions, aussi, proviennent de l'évolution du changement climatique. Parmi les autres impacts, aujourd'hui, visibles, on peut citer la montée du niveau de la mer, qui provoque de l'érosion, qui va aussi avoir des dégâts économiques et sur les populations. L'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, avec des cyclones, plus d'inondations, de tempêtes. Aujourd'hui, on voit qu'il est donc urgent de s'adapter au changement climatique, d'adapter les économies, les communautés, les écosystèmes à ces effets du changement climatique.

Pour ce faire, il faut disposer de financements pour agir. Or, aujourd'hui, au niveau mondial, parmi les financements climat, seuls 2 % sont consacrés à la protection de la biodiversité. Les scientifiques démontrent que 30 % des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique et s'adapter reposent sur la nature.

2. Contribution de l'Initiative Kiwa aux ODD

L'Initiative Kiwa a été lancée par le président de la République, Emmanuel Macron, en 2017, lors de ce qu'on appelle le One Planet Summit. Avec aussi l'Union européenne, avec cette volonté d'apporter des solutions, des solutions financières et techniques, aux États et territoires du Pacifique pour faire face au changement climatique.

Cette Initiative qui a été lancée en mars 2020 vise à renforcer les capacités d'adaptation des économies, des communautés, des écosystèmes, aux effets du changement climatique à travers ce qu'on appelle les solutions fondées sur la nature.

L'Initiative Kiwa est aussi une réponse pour faire en sorte qu'on puisse réaliser les objectifs de l'accord de Paris, adopté en 2015. Les scientifiques ont démontré qu'on ne pourra pas atteindre les objectifs ambitieux, mais évidemment nécessaires, de l'accord de Paris sans pouvoir se reposer sur des écosystèmes sains et en bonne santé. L'Initiative Kiwa répond aussi aux enjeux de la communauté internationale en termes d'objectifs de développement durable, et notamment à deux de ces objectifs de développement durable. L'objectif numéro 13, qui vise à mettre en place des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi l'objectif numéro 17, qui vise à l'atteinte de l'ensemble de ces ODD en mettant en place des partenariats. Et c'est bien l'esprit de l'Initiative Kiwa, de travailler ensemble, de trouver ensemble des solutions communes à des défis globaux : le climat, la biodiversité.

3. Fonctionnement

L'originalité de l'Initiative Kiwa est de travailler en partenariat, notamment avec la Communauté du Pacifique, avec le Programme régional océanien de l'environnement, avec l'Union internationale pour la conservation de la nature. L'Initiative Kiwa propose plusieurs soutiens financiers, soutiens techniques. Des soutiens financiers, avec un volet qui vise à financer des petits projets locaux pour la société civile, les ONG locales, les ONG internationales, les autorités locales et nationales. Ce volet est mis en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature, notamment son bureau qui est basé à Suva, à Fidji. Il y a aussi un volet pour financer des projets régionaux compris entre 1,5 et 5 millions d'euros. Qu'est-ce qu'un projet régional ? C'est au moins lorsque deux pays ou un pays et un territoire sont impliqués. Là aussi, la particularité de l'Initiative Kiwa, c'est de pouvoir financer des projets qui se tiennent à la fois dans un État étranger du Pacifique, mais aussi dans un territoire français. Enfin, un troisième volet de soutien technique qui sera mis en

œuvre par la Communauté du Pacifique, dont le siège est ici, à Nouméa, et avec le Programme régional océanien de l'environnement, dont le siège est basé à Apia, aux îles Samoa. Il s'agira là de renforcer les capacités de leurs États et territoires membres sur les enjeux de climat, de biodiversité, et de les aider à identifier des projets régionaux qui pourront être soumis à l'Initiative Kiwa, à les développer, et ensuite, à les mettre en œuvre.

4. Partenariats

L'Initiative Kiwa est une initiative multibailleurs financée par l'Union européenne, la France, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et l'Agence française de développement est chargée de la mise en œuvre de l'ensemble des fonds. On est assistés par le secrétariat de l'Initiative Kiwa, qui aide l'AFD dans la mise en œuvre. C'est important de souligner qu'on a mis en place aussi une gouvernance tout à fait unique. C'est-à-dire qu'on décide ensemble sur les projets qui seront financés. C'est-à-dire qu'on a créé un comité d'orientation stratégique qui réunit les bailleurs de l'initiative, mais aussi des représentants des sous-régions du Pacifique : de la Mélanésie, de la Micronésie et de la Polynésie. C'est ensemble, avec les bailleurs et les représentants des sous-régions, que les décisions sont prises, et sur le mode du consensus, pour respecter l'esprit et la façon de faire du Pacifique.

5. Les Solutions fondées sur la nature

[Mahé Charles]

Les solutions fondées sur la nature constituent un concept un petit peu ombrelle qui s'appuie notamment sur celui des services écosystémiques, qui a largement été popularisé dans les années 2000 suite à l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire, et qui met en lumière le lien de dépendance très fort entre le bien-être humain et la nature, et donc les écosystèmes en bon état de fonctionnement. Ce concept a ensuite été repris dans les négociations internationales sur le climat, ce qui démontre que c'est un concept qui permet de décroiser les enjeux biodiversité et climat à l'échelle internationale et locale également. Face à l'émergence d'un certain nombre d'initiatives et de projets, il a été nécessaire, pour les porteurs de projets comme pour les bailleurs, de donner un cadre à ce concept.

L'Union internationale pour la conservation de la nature, en 2016, en a donné une définition et a ensuite défini des standards : ce sont des actions qui permettent de préserver, de gérer durablement et de restaurer les écosystèmes en répondant à un enjeu ou des enjeux sociétaux de manière adaptative et de manière efficace pour avoir un gain sur la biodiversité et contribuer au bien-être humain.

6. Exemple de projets éligibles

Dans le cadre de l'Initiative Kiwa, les solutions fondées sur la nature visent à répondre à l'enjeu sociétal majeur qui est l'adaptation au changement climatique. Mais ces solutions permettent également de répondre à différents enjeux sociétaux, comme la sécurité alimentaire, qui est particulièrement importante à prendre en considération en période de Covid dans la région, l'accès à l'eau, la cohésion sociale, et d'autres bénéfices, sur la santé, par exemple.

Ces solutions fondées sur la nature sont appuyées, dans le cadre de Kiwa, avec un regard sur leur efficacité au regard de leur coût. L'idée de ces solutions fondées sur la nature est d'apporter une approche différente des infrastructures grises qui étaient, par le passé, et que l'on voit encore actuellement mises en œuvre pour répondre à ces différents enjeux.

Les différents exemples de projets et d'interventions de solutions fondées sur la nature que Kiwa va pouvoir accompagner sont les suivants. Par exemple, la restauration de bassins versants, pour répondre, par exemple, aux enjeux d'approvisionnement en eau. Ça peut être également la gestion communautaire des ressources côtières, avec un enjeu de sécurité alimentaire particulièrement fort dans certains pays et territoires de la région. C'est également la notion d'utilisation d'infrastructures vertes pour répondre aux enjeux de l'érosion sur le littoral, en comparaison avec des infrastructures grises qui, par le passé et encore aujourd'hui, peuvent être mises en place à des coûts plus importants et une efficacité qui n'est pas toujours démontrée. Enfin, le recours à des pratiques agricoles mettant en avant les concepts de l'agroécologie et de l'agriculture biologique sont des initiatives que Kiwa va pouvoir accompagner, comme c'est le cas pour le premier projet régional de réseau de fermes pilotes en agriculture biologique dans plusieurs pays de la région qui va vous être présenté.

7. Soumettre un projet

Afin de pouvoir bénéficier de l'appui de l'Initiative Kiwa, les porteurs de projets potentiels sont invités à transmettre leurs notes de concept de projets locaux ou régionaux, pour lesquels les critères d'éligibilité principaux sont les suivants. Une contribution démontrée à l'adaptation au changement climatique et à la réduction des vulnérabilités vis-à-vis des changements climatiques. L'intégration des acteurs locaux dans les initiatives. L'alignement avec les politiques publiques et les cadres stratégiques existants. Et la thématique de l'égalité des genres et un ensemble d'enjeux sociaux doivent être également pris en considération. Dans le cadre des projets régionaux de l'Initiative Kiwa, les porteurs de projets potentiels sont invités à mettre en avant le caractère de l'efficacité vis-à-vis des coûts des mesures proposées et de la mise à l'échelle de leur solution pour essayer de dépasser la notion de site pilote. Pour tout renseignement sur l'Initiative Kiwa, les appels à projets et les actualités, nous vous invitons à consulter le site internet.